

# Collection «Nouvelliste 2000» au Manoir de Martigny Le panorama de la peinture valaisanne contemporaine

Créée voici quatre ans par l'Imprimerie Moderne à Sion, la collection «Nouvelliste 2000» réunit aujourd'hui septante-six tableaux. Ils sont présentés jusqu'au 30 décembre prochain au Manoir de la ville de Martigny. Ce panorama pictural du Vieux-Pays est complété par une série de toiles que les artistes ont pu librement choisir d'accrocher aux cimaises de l'espace culturel.

MARTIGNY (gram). – C'est le critique d'art Henri Maître qui est à l'origine de cette initiative. Sa proposition de constituer une collection témoignant de la richesse du patrimoine culturel valaisan durant le dernier quart de ce siècle a été favorablement accueillie par l'état-major du NF, directeur général André Luisier en tête. Ce dernier devait d'ailleurs souligner samedi à l'heure du vernissage que le journal ne confinait pas son sponsoring aux seules activités sportives, la création de la Fondation Aide aux artistes valaisans en était une preuve.

## Une double chance

Autre orateur, M. Michel Veuthey devait pour sa part relever que les messages persévérants de la création pouvaient bénéficier à la fois du soutien des pouvoirs publics et de sponsors privés. Cette double chance, ils la méritent tant la vie artistique est difficile. Et évoquer le rôle du Manoir, ses apports à la vie culturelle de ce coin de pays, son programme énième.

Quant à M. Henri Maître, l'âme de cette collection, il a rappelé les objectifs que poursuit la fondation, ses choix déterminés par la valeur des œuvres et la place qu'elles tiennent dans l'histoire de l'art valais. Précisant sa pensée, le critique note que «si un peintre ne figure pas encore dans la collection «Nouvelliste 2000», ce n'est pas parce que son œuvre ne correspond pas aux critères de sélection, mais parce qu'il est en réserve pour les prochains lots. Car, ajoute M. Maître, c'est une collection en devenir dont les acquisitions se feront en un rythme bienal jusqu'à l'an 2000. Alors, à la fin du siècle, la collection pourra participer aux festivités culturelles du deuxième millénaire, être le prétexte ou le fondement d'une étude sur la peinture valaisanne du dernier quart de XXe siècle. Et le spécialiste de conclure: «Les artistes de ce canton veulent le dialogue, proposent une manifestation culturelle interactive, car ils savent qu'ils vivent une commune aventure: celle d'un enrichissement du tissu social et de la qualité humaine par le témoignage concret, volontaire et mystérieux d'une autre réalité que celle du pain et des jeux.»

On l'a laissé entendre, de nombreux représentants des corps constitués ont fait samedi le déplacement du Manoir. C'est ainsi que nous avons notamment reconnu le conseiller d'Etat Bernard Bornet; la conseillère nationale Monique Paccolat; le procureur général Antonioli; le juge du Tribunal administratif cantonal Lugon, ainsi que plusieurs élus de la Municipalité de Martigny parmi lesquels Mme Monique Conforti et M. Pierre Crivrin.

Un mot encore pour rappeler que l'exposition est visible tous les jours, à l'exception du lundi de 14 heures à 18 heures et ce jusqu'au 30 décembre prochain.



M. Henri Maître a présenté l'exposition «Nouvelliste 2000».

## Un Martignerain expose à Neuchâtel

# Peter Bacsay, peintre de talent

MARTIGNY. – Octodure nourrit en son sein un grand artiste. Sans trop le savoir. Hongrois de naissance mais Martignerain d'adoption, Peter Bacsay dégage un talent qui le place parmi les artistes les plus intéressants de Suisse romande. Pas étonnant dès lors que la galerie du Faubourg à Neuchâtel ait tenu à présenter les œuvres de cet artiste éclectique. Des toiles – où figuratif et abstrait se marient au point de se confondre – à voir jusqu'au 18 décembre prochain.

Peter Bacsay est né à Seregélyes en Hongrie, en mars 1946. C'est aussi en Hongrie qu'il expose pour la première fois, à la galerie Chapel Balaton-Bogárd. En 1975, il en-

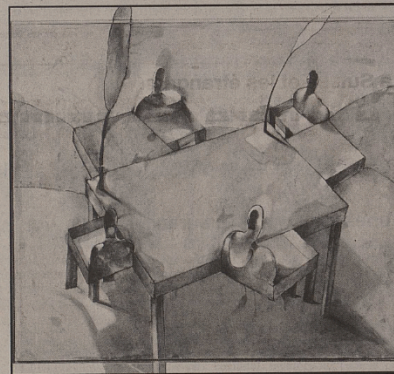
traîne à l'académie des beaux-arts de Varsovie où il obtient son diplôme de peinture, gravure et graphisme.

Dès lors, sa carrière artistique va connaître un extraordinaire essor. Expositions individuelles et collectives vont se succéder avant que Peter Bacsay ne quitte la Hongrie pour venir s'installer à Martigny. En 1986, il est nommé professeur à l'Ecole cantonale des beaux-arts à Sion, tout en signant, parallèlement, une création de qualité qui lui a permis de se faire un nom en Valais au travers d'expositions qui l'ont conduit à Martigny, Saint-Maurice, Brigue ou Vercorin.

Après l'exposition qui lui est consacrée à la galerie du Faubourg

de Neuchâtel, Peter Bacsay accrochera ses œuvres, l'an prochain, aux cimaises de la galerie

du Vieux-Chêne à Genève, avant d'être invité au centre culturel de Stockholm.



L'un des tableaux que Peter Bacsay présente à la galerie du Faubourg de Neuchâtel.

## Qui sont-ils ?

Vingt-quatre. Ils sont actuellement vingt-quatre – huit femmes et seize hommes – ces représentants de la création picturale contemporaine en Valais dont les œuvres sont accrochées aux cimaises du Manoir. Hormis le regretté Paul Messerli, tous ont une activité artistique féconde. Leurs noms, par ordre alphabétique: Jeanette Antille, Daniel Bollin, François Boson, Antoine Burger, Albert Chavaz, Charles Colombara, Jean-Pierre Coutaz, Marie Gaillard, Gianni

Grosso, Simone Gühl-Bonvin, Danièle Landry, Luc Lathion, Pierre Loye, Charles Mengé, Paul Messerli, Jean-Claude Morend, Gérard de Palézieux, François Pont, Mizette Puntallaz, Isabelle Tabin-Durbalay, Donnatienne Theyaz, Walter Willisch, Uli Wirz et Christiane Zufferey.

D'ici à l'an 2000, cette liste sera naturellement complétée au gré des acquisitions réalisées par la Fondation Aide aux artistes valaisans.

## Aux aînés de Martigny

Pour se maintenir en forme ne dit-on pas que la marche est bénéfique? Dans cette idée, nous organisons des sorties. Premier rendez-vous le mardi 22 novembre à 13 heures au Club des aînés, rue Marc-Morand 13 (anciennement Hôtel-Clerc). Nous encourageons vivement toutes les personnes pratiquant le ski de fond à y participer comme entraîneur. Nous comptons sur votre participation. A bientôt.

Pro Senectute

## A cheval sur Vaud et Valais

# Une route pour soigner la forêt

La commune de Collonges vient d'achever la construction d'une route forestière. Or, le canton de Vaud a payé une partie de la facture. Un conseiller d'Etat à même fait le déplacement de Lausanne. Etonnant, non?

COLLONGES (gib). – On oublie trop souvent que la construction d'une route forestière va souvent dans le sens d'une conception

écologique de l'exploitation forestière. Ce type de tracé permet aux forestiers d'atteindre et de soigner des zones jusque-là inaccessibles.



Sur cette photo-souvenir de l'inauguration, on reconnaît MM. Ami Mottiez, président de Collonges, Jacques Martin, conseiller d'Etat vaudois, Jean-Claude Morend, syndic de Lavey-Morcles, et Jacqy Paccolat, conseiller municipal de Collonges.

ou, sinon, inexploitable. «Certains coins des forêts suisses ne sont plus entretenus depuis si longtemps qu'il faudrait tout raser et replanter», déclarait vendredi soir un participant à l'inauguration d'une route forestière pas comme les autres, à Collonges.

Pas comme les autres en effet. Car elle se veut intercantonale. Si le maître d'œuvre est la commune de Collonges, l'Etat de Vaud est le second partenaire de cette entreprise aujourd'hui concrétisée par une route praticable et bien utile. «La nouvelle conception des routes forestières fait que la route de base va des monts de Collonges en direction de Morcles, sur le territoire vaudois, pour revenir dans les pâturages de Collonges», explique le président de Collonges, Ami Mottiez.

L'Etat de Vaud, à la différence de notre canton qui voit les bourgeois s'accaparer ce domaine, est propriétaire de nombreux hectares de forêts. C'est pourquoi la commune de Lavey n'a pas eu à payer la facture de ce chantier. Cette route forestière qui mesure 5 km 500, dont 2 km 500 sur le canton du Valais, a pour but de desservir les forêts sises au pied des Dentis-de-Morcles ainsi que les alpages des communes de Lavey-Morcles et Collonges. La com-

mune de Lavey-Morcles en a déjà pu tester l'utilité, comme l'a confirmé son syndic, Jean-Claude Monney, en sortant 1300 m<sup>3</sup> de bois des forêts sises sur son territoire.

La facture de ce projet aujourd'hui réalisé se monte à un million de francs. Vendredi, les responsables de ce vaste chantier, ainsi que les représentants des autorités communales de Collonges, le syndic de Lavey, et, fait à souligner, le conseiller d'Etat vaudois Jacques Martin, ont participé à l'inauguration de ce tronçon. On notera encore la présence de M. Graf, inspecteur fédéral des forêts, à cette manifestation fort sympathique.

## Un succès

«En pensant devoir affronter les rouages de l'administration valaisanne, et, de surplis, de celle du canton de Vaud, je pensais, lors du lancement du projet, que je ne viendrais jamais assez vieux pour voir cette route», déclarait à cette occasion Ami Mottiez avant de lancer à l'assistance: «Or aujourd'hui, je quitte ma vie – politique je précise – avec la satisfaction de voir cette idée menée à terme.» Et le président de Collonges de souligner la parfaite collaboration intercantonale qui a présidé à la construction de cette route.

## La télévision et l'enfant

# Le danger d'accoutumance

MARTIGNY. – Il est difficile de rendre compte de tous les points soulevés par M. Lovey lors de sa conférence sur la télévision, à l'Hôtel de Ville, tant elle a été riche de propos et de nuances. GIMINIS en a retenu quelques-uns dans le but d'intéresser tous ceux à qui le bien-être et l'avenir de la petite enfance tiennent à cœur.

M. Lovey se soucie de l'influence de la TV sur la société et les enfants et dresse un bilan en forme d'interrogations. Il rappelle tous les apports de la TV, à commencer par les réalisations techniques qu'elle représente et qu'on connaît assez mal, c'est vrai. Pourquoi? La TV forme, informe, divertit, elle diffuse une multitude de connaissances, de spectacles. Mais, attention, il y a danger d'accoutumance, voire de surdose visuelle, sensorielle, au détriment d'autres besoins. Le risque est d'autant plus grand chez l'enfant, qui ne possède pas, comme l'adulte, une certaine distance critique. Lorsqu'il regarde trop la TV, l'enfant perd son dynamisme, son pouvoir de création, il déforme le temps et l'espace. Comment définir le «trop de TV»? D'après le conférencier, le «trop» arrive au moment où le besoin de regarder la TV est plus élevé que le besoin de suivre une émission donnée. Si les enfants, pour qui la TV joue souvent le rôle de babysitter, constituent un groupe à risque, l'adulte

n'est pas hors de danger. Les risques augmentent quand le poste de TV occupe l'avant-scène du salon, de la cuisine, que tout l'agencement intérieur est orienté vers le petit écran. A force de consommation d'images, d'audio-visuel, ne verra-t-on pas disparaître l'écriture, la lecture? M. Lovey se demande dans quelle juste mesure on peut déjà mettre certaines difficultés scolaires sur le compte des heures passées devant les programmes télévisés (difficultés d'orthographe, de mémoriser, d'imaginer, de créer, d'intellectualiser). Il n'y a pas que la lecture qui soit touchée. Le jeu tendrait à s'appauvrir, à s'uniformiser – n'est-il pas déjà devenu objet de musée? On joue aux héros télévisés. Où vont les jeux de l'imaginaire, de symbole, si les stimulations disparaissent? Par quoi remplace-t-on leur rôle éducatif?

Faut-il supprimer la TV, qui empêche le dialogue, la lecture, le jeu? Le débat, qui a suivi la conférence, n'a pas apporté de réponse. Certains parents l'ont déjà fait, d'autres y songent. Mais l'essentiel, c'est de maintenir la discussion.

Un enregistrement de la conférence est à disposition de tous les parents intéressés. S'adresser à GIMINIS (Groupe d'intérêt pour les minis), tél. 5 51 58. cg